

68^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

28 avril 2026



Ouverture de la séance

Le président, Augusto Cosatti, ouvre formellement la 68^{ème} Assemblée Générale de l'association.

Il salue les membres, les amis, les partenaires institutionnels et associatifs et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Il souhaite une bienvenue particulière à Monsieur Fabien Darbellay, chef du SCOPSE – Service de contrôle des prestations socio-éducatives – et le remercie d'avoir accepté de s'exprimer dans le cadre de l'Assemblée de notre association. Son intervention portera sur la présentation du service ainsi que les premières tendances qui se dessinent après la première année de fonctionnement.

Les personnes excusées :

La liste des personnes excusées est disponible sur demande.

Les membres actifs présents :

Les membres actifs présents : 31 membres parents et amis (dont 9 membres du comité).

Partie statutaire

Nomination des scrutateurs : Jean-Luc Defontaine et Jérôme Laederach

1. Approbation de l'ordre du jour

L'assemblée générale est ouverte à tous nos partenaires, mais seuls les membres parents ou amis qui ont reçu à l'entrée un carton de vote bleu ont le droit de voter.

Le secrétariat n'a pas reçu de propositions individuelles.

L'ordre du jour est approuvé sans modification (31 pour, 0 abstention, 0 contre).

2. Rapport de la présidence pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025

M. Cosatti renvoie l'assemblée au rapport annuel présentant les activités et nos actions en 2025 et précise que ce dernier, ainsi que les comptes approuvés et le procès-verbal de l'assemblée générale, seront disponibles auprès du secrétariat et sur le site d'insieme-Genève (www.insieme-ge.ch) à partir du 20 mai 2026.

A- Prestations et vie associative

Conseil et accompagnement des familles

Comme chaque année, une demande toujours soutenue.

Par rapport à 2024

+ 29% de nouvelles familles

+ 52% de familles pour mineurs

+ 43% d'heures d'accompagnement.

- Préoccupations, demandes d'aides diverses
- Accompagnement des familles dans les réunions de réseaux
- Soutien pour les démarches liées à la majorité (37 familles)
- Les démarches administratives
- Demandes par rapport à l'école inclusive (+)
- Familles monoparentales : 1/4
- Familles avec enfant avec des comportements défis (36)

insieme est souvent recommandé par les acteurs du réseau. Notre expertise fait que nous sommes en mesure d'aider et accompagner les familles. Forte difficulté à refuser des demandes.

L'équipe est surchargée : 2 personnes à 1,10 équivalent temps plein.

Séjours de vacances et courts séjours

Courts séjours

Par rapport à 2024

- -17% courts séjours organisés
- -10% journées
- -17% participants

Les courts séjours répondent à une demande de répit des familles (épuisement). Ils sont uniquement organisés pour les personnes vivant en famille.

Séjours de vacances (Pâques, été et hiver)

Par rapport à 2024

- +11% séjours organisés
- -17% journées
- -6% participants.

Il y a toujours la volonté d'accueillir tout le monde dans nos séjours, mais malgré un accompagnement de 2 pour 1 pour certains vacanciers, les limites sont parfois atteintes (personnes avec troubles du comportement important, contraintes médicales). Se pose donc la question des critères d'acceptation de certains vacanciers.

Le séjour Mosaïque n'a pas pu se faire durant l'été 2025. Il a eu lieu durant les séjours d'hiver en décembre.

2025 a été une année particulière pour les séjours de vacances d'été. En premier lieu nous avons dû gérer l'invasion de punaises de lit à la colonie de Genolier. Les séjours en cours ont dû être annulés et la colonie fermée pendant pratiquement 2 mois (août et septembre). Ceci a bien entendu entraîné des conséquences sur les finances de l'association.

Nous avons également dû faire face au décès d'un vacancier. Ce drame nous a tous affectés, tant les moniteurs du séjour concerné, que l'équipe du secrétariat. Toutes les mesures ont été prises pour que ce dramatique événement ait pu être géré dans les meilleures conditions possibles.

Défense des droits

Demande de soutien des familles lors de rencontres avec les institutions

La présence d'insieme dans les rencontres avec les institutions (résidences et centres de jour) est très appréciée par les familles. Diverses difficultés et le manque de partenariat sont au centre des réunions.

Qualité de vie dans les institutions – rencontre directions

Une rencontre avec les directions d'institutions a eu lieu en septembre 2025. A l'issue de cette rencontre, il a été décidé que le prochain point à traiter serait le partenariat.

Accueil à temps partiel et d'urgence

Insieme-Genève se bat depuis 2017 (9 ans) pour que Genève mette en place la prestation d'accueil à temps partiel et d'urgence.

La rencontre des institutions, pour connaître leur position à ce sujet, a montré qu'elles étaient partantes pour accueillir des personnes à temps partiel, dans la mesure de leurs moyens en termes de logement et de personnel.

L'école inclusive

La FéGAPH a lancé une initiative sur l'école inclusive à Genève, sur le modèle tessinois. Pour aboutir, l'initiative devait récolter 5'000 signatures. Insieme a participé à la campagne de récolte des signatures, qui a abouti sur un succès, puisque 5'126 ont été récoltées.

Le SCOPSE

Insieme a collaboré dans le cadre du groupe de travail pour le SCOPSE.

Manque de places en institutions

Déjà fin 2025, Insieme a été interpellé par des familles pour le risque de manque de places en institutions pour leurs enfants en 2026.

Information et sensibilisation

Il faudrait également ajouter « Médiatisation » à la rubrique Information et sensibilisation, car un des objectifs d'Insieme est de continuer à se faire connaître davantage.

Parmi les actions de sensibilisation effectuées en 2025, notons :

- La participation au challenge de soutien de « CrossfitGVA »
- La participation à un match du Servette Football Club
- Le partenariat avec Lamborghini pour la journée internationale des personnes handicapées du 3 décembre.

L'information s'est accrue en 2025 par l'envoi régulier de Newsletters et bien entendu de la « Feuille d'infos ». Notre présence a également été importante sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn).

La colonie de Genolier

34% nuitées par rapport à 2024.

Cette baisse du nombre de nuitées en 2025 par rapport à 2024 est essentiellement due à la fermeture de la colonie pendant 2 mois, pour assurer le traitement anti-punaises de lit.

Bien entendu, cette baisse a eu une incidence sur les finances de l'association.

L'association

Formations

Des séances de formation ont été données sur diverses thématiques : le droit successoral, la vie affective, les comportements dévifs, la curatelle, etc.

Travail de réflexion sur l'avenir des séjours de vacances

Certains membres du comité, de la commission des séjours et collaboratrices d'Insieme ont activement participé à ce travail de réflexion.

L'objectif était de mettre en place une meilleure organisation pour les séjours de vacances.

Pour atteindre cet objectif, le groupe a travaillé sur :

- Les besoins, les attentes et les priorités
- L'organisation et les moyens
- La qualité et la sécurité des vacanciers et des accompagnants (séjours plus courts avec moins de participants)
- La formation et les compétences des équipes accompagnantes.

Ce travail a été réalisé avec l'accompagnement d'une société externe (Expotentiel).

Travail de réflexion sur l'organisation au sein d'insieme

Il s'agit d'une extension de la réflexion sur les séjours à l'organisation générale d'insieme. Les mêmes personnes étaient donc présentes dans ce deuxième volet de la réflexion.

L'objectif était de mettre en place une meilleure organisation des « services » au sein de l'association et de travailler sur l'organigramme.

Ce travail a été réalisé avec l'accompagnement d'Expotentiel.

Groupes de travail

Les travaux des groupes sur les problématiques de la facturation en EPH et du vieillissement n'ont pas pu être repris en 2025. Il s'agira de les reprendre en 2026.

Travail de réflexion sur la stratégie de l'association 2026-2030

Le comité a jugé important qu'une réflexion sur la stratégie de l'association à adopter pour les 5 prochaines années puisse être réalisée.

Les priorités identifiées pour les années à venir :

- Rééquilibrer la charge de travail au niveau opérationnel et secrétariat général
- Renforcer l'équipe séjours des vacances avec des moniteurs qualifiés et un suivi plus poussé
- Davantage de digitalisation des processus
- Développer une force bénévole
- Plan de formation continue

Les axes de travail suivants ont été définis :

- Excellence opérationnelle et qualité des séjours
- Proximité avec les familles et renforcement des services
- Plaidoyer renforcé et visibilité de l'association
- Renforcement organisationnel et capital humain
- Gouvernance inclusive et communication interne
- Stabilité financière et diversification des ressources

2025 (et 2026) : une année particulière

Courant 2025, deux collaboratrices ont annoncé leur future maternité. Cela nous a bien entendu réjoui, mais nous a également contraint à trouver des remplaçantes pour les postes concernés.

B- Finances de l'association

Bilan financier

L'exercice 2025 s'est clôturé avec un bénéfice de 8'775 CHF.

L'exercice aurait pu se clôturer avec une perte avoisinant 300'000 CHF si le DCS ne nous avait pas autorisé à ne pas rembourser 350'000 CHF qui lui été dû (de l'exercice 2024).

Une fondation privée genevoise était prête à nous aider dans le cas où ce remboursement avait dû être fait.

Concernant, l'OFAS et le contrat de prestations 2024-2027, il n'y a pas de changement en perspective.

L'exercice 2025 a vu la provision pour risque augmenter de 135'000 CHF. Cette provision couvre le remboursement à l'OFAS pour les séjours non effectués en 2025 et le risque pour les charges sociales françaises qui pourraient être dues dans les années à venir.

Recherche de fonds

L'augmentation des charges sur les séjours (nombre de moniteurs, matériel, locations), l'augmentation des charges de personnel sur les prestations insieme (conseil, information, défense des intérêts), ainsi que les

contraintes budgétaires fédérales et cantonales, nous obligent à continuer notre effort de collecte de fonds. Cet investissement se fait par la sous-traitance de la recherche de fonds à une société externe (EC Consulting).

C- Conclusion

Ce rapport montre combien les défis sont importants à insiême :

- Pouvoir répondre à la très forte demande de conseil et soutien des familles
- Pouvoir en fonction des contraintes, des obligations et des besoins maintenir de bonnes conditions pour nos prestations et voir comment mieux les adapter aux réalités des personnes et des familles.
- Assurer le financement de nos activités.

Face à ces défis, nous pourrions être découragés, mais nous ne le sommes pas, car nous savons pour qui nous travaillons : pour les familles et les personnes vivant avec une déficience intellectuelle.

M. Cosatti termine son rapport en citant les témoignages de trois parents, qui se trouvent dans le rapport d'activités.

D- Remerciements

M. Cosatti remercie tous les partenaires institutionnels : les communes, la ville de Genève, le canton et plus particulièrement le DCS, et la confédération qui nous soutiennent financièrement ainsi que toutes les collectivités publiques.

Il remercie également tous nos donateurs, sans qui une partie de nos prestations ne serait pas possible.

Un remerciement chaleureux pour l'équipe du secrétariat et de la colonie de Genolier pour leur engagement et en cette année 2025 qui a été particulière et difficile. Merci pour leur participation aux groupes de réflexion.

M. Cosatti remercie aussi tous les acteurs d'insiême : les parents, les amis, les professionnels, les membres des commissions, les délégués dans les conseils de fondations et d'administration.

Merci aux membres du comité qui ont particulièrement été sollicité cette année 2025. Merci à eux aussi d'avoir passé beaucoup de temps dans des séances extraordinaires et aux groupes de réflexion.

Merci également aux moniteurs et aux responsables des séjours pour leur investissement auprès des participants.

Enfin, un grand merci à nos bénévoles pour les nombreuses heures qu'ils consacrent à notre association.

Il remercie aussi les équipes socio-éducatives qui font un travail admirable auprès de nos filles et fils et amis.

3. Rapport annuel 2025

Le rapport d'activités 2025 a été envoyé à tous les membres actifs pour qu'ils puissent en prendre connaissance et voter ce rapport afin de donner décharge au comité.

Le rapport annuel 2025 est approuvé à l'unanimité (pour 31, contre 0, abstention 0) et les membres déchargent ainsi le comité.

4. Rapport des vérificateurs des comptes

Monsieur Eliott Connor, d'UNIFID SA, prend la parole. Les membres ont reçu le rapport de l'organe de révision pour les comptes 2025. Il reprend les éléments du rapport en mentionnant que l'organe de révision, lors de son contrôle, « ... n'a pas rencontré d'élément lui permettant de conclure que les comptes annuels ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats de l'association, en conformité avec les recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC), la Directive transversale de l'Etat de Genève sur la présentation et révision des états financiers, la directive départementale de bouclage 2025, la loi suisse et les

statuts. ».

Monsieur Connor recommande d'approuver les comptes et remercie Mme Prini et Mme Laidevant pour leur disponibilité.

Les comptes sont ainsi approuvés à l'unanimité (pour 31, contre 0, abstention 0).

5. Élection du comité et décharge

Démission du comité

Barbara Fouquet Chauprade a démissionné au 27.11.2025

Les membres du comité démissionnent en bloc.

Élection du comité

Les membres suivants se représentent à l'élection du comité :

- Kaouther Chérif
- Augusto Cosatti
- Christian Frey
- Vincent Giroud
- Françoise Grange Omokaro
- Romano Mazzolari
- Anne-Marie Oberson
- Marie-France Sarfati
- Jean-Yves Torché
- Marie Turine Hautier
- Harald Wittekind

Le nouveau comité est élu à l'unanimité (pour 31, contre 0, abstention 0) et l'assemblée générale donne décharge au comité élu pour la gestion de 2026. Le comité constituera son bureau lors de sa prochaine séance de comité qui aura lieu le 6 juin 2026. L'information sera transmise aux membres sur le site internet et dans la feuille d'infos du mois d'août.

Augusto Cosatti remercie les membres pour leur confiance

6. Communications et propositions individuelles

Aucune communication ou proposition individuelle n'est parvenue au secrétariat dans les délais indiqués.

Clôture de la partie statutaire

A la fin de la seconde partie, les participants ont été invités à profiter d'un moment musical avec **Geraldo** au saxophone, avant de se retrouver autour d'une verrée.

Deuxième partie

Le SCOPSE fonctionne depuis le 1^{er} mars 2025 et a pour mission de contrôler les prestations socio-éducatives délivrées dans les unités d'accueil du canton. A ce jour, 24 unités d'accueil ont été contrôlées, couvrant différents types de structures : centres de jour, homes avec occupation, lieux d'hébergement et établissements accueillant divers publics. Le service intervient unité par unité, sur un périmètre cantonal comprenant 183 unités d'accueil.

Les contrôles sont annoncés environ cinq jours à l'avance et durent au minimum une journée entière. Ils comprennent des échanges avec les directions, les professionnels de terrain ainsi que, lorsque cela est possible, avec les personnes accompagnées. Un retour à chaud est effectué le jour même, suivi d'un rapport écrit transmis dans un délai d'une à deux semaines. Une restitution peut ensuite être organisée avec les directions et les équipes, avant une visite de suivi destinée à vérifier la mise en œuvre des éventuelles mesures correctives.

Les premiers constats sont globalement encourageants. M. Darbellay a relevé l'engagement des professionnels et leur volonté de proposer un accompagnement attentif et de qualité. Plusieurs points d'attention ressortent toutefois des visites effectuées, notamment la formation continue, les situations pouvant relever d'une privation de liberté, l'analyse des risques dans les choix et orientations proposées aux personnes, ainsi que la connaissance et la mise en œuvre concrète des droits des personnes accompagnées, en lien notamment avec la CDPH.

Les échanges avec l'Assemblée ont permis d'aborder plusieurs questions, notamment le périmètre d'intervention du SCOPSE, les visites inopinées, la fatigue du personnel, la diffusion des rapports aux professionnels et aux bénéficiaires, l'adaptation de la grille d'évaluation, la collaboration avec les familles, l'environnement des personnes accompagnées ainsi que les moyens humains du service. Il a été précisé que les visites inopinées pourraient avoir lieu en cas de dénonciation, qu'une attention est portée aux signes de manque de personnel ou d'épuisement, et que les rapports sont destinés aux directions générales tout en devant être partagés avec les équipes concernées et les bénéficiaires.

En conclusion, M. Darbellay a dressé un bilan positif de cette première année d'activité. Le SCOPSE est encore en construction, mais les premiers retours montrent un intérêt réel des établissements et des professionnels pour la démarche de contrôle et d'amélioration de la qualité. Des défis importants demeurent, mais la dynamique engagée est jugée encourageante.

SCOPSE – Synthèse des questions-réponses

Points essentiels issus des échanges



1

Périmètre d'intervention



Le SCOPSE intervient sur l'ensemble du champ du handicap, à l'exception des sites socioprofessionnels.

2

Ce qui est observé lors des contrôles



- Les contrôles portent sur la réalité des lieux de vie, l'information donnée aux personnes sur leurs droits (notamment en lien avec la CDPH), les outils de communication, le ressenti des personnes, ainsi que les éventuelles restrictions ou interdictions.
- Les personnes accompagnées peuvent choisir de rencontrer ou non le SCOPSE.
- L'évaluation examine aussi la qualité de la prestation socio-éducative et la mise en pratique des procédures sur le terrain.

3

Visites inopinées



Elles pourraient avoir lieu en cas de dénonciation. À ce jour, aucune situation de ce type n'a été signalée.

4

Fatigue du personnel



Le SCOPSE est attentif aux signes de surcharge, de fatigue ou de manque de personnel et transmet, si nécessaire, ces éléments au Département concerné.

5

Rapports et diffusion



Les rapports sont adressés aux directions générales, mais les professionnels de terrain doivent aussi en avoir connaissance.

22
sur 24

unités sur 24 :
rapport partagé avec les
professionnels et les
bénéficiaires.

6

Recommandations et turnover



Dans un contexte de turnover, le SCOPSE souligne l'importance de donner du sens aux contrôles. Les résultats sont plus positifs lorsque les professionnels comprennent les objectifs de la démarche.

7

Déroulement à l'arrivée



Le SCOPSE détermine le déroulement de la visite, tout en tenant compte des limites liées au refus éventuel de certaines personnes d'échanger ou de participer.

8

Grille d'évaluation



- La grille est en cours d'adaptation pour éviter les doublons et rendre certains critères plus objectifs.
- Chaque critère est rattaché à une base légale et précise ce qui doit être observé.

9

Demandes des personnes concernées



À ce stade, aucun élément de la grille n'a encore été modifié à la suite de demandes exprimées directement par des personnes en situation de handicap.

10

Temps de sortie et horaires de visite



- Le droit suisse ne prévoit pas de durée minimale de sortie quotidienne, même si des références existent du côté de l'OMS.
- Les contrôles peuvent se prolonger en soirée, souvent jusqu'à 20h.

11

Familles et environnement



- Le SCOPSE s'intéresse à la collaboration avec les familles, même si les rencontres avec elles restent fortuites lors des visites.
- L'environnement fait aussi partie des éléments observés, notamment en cas de troubles du comportement.

12

Moyens du service



Le service est composé de **3 personnes**. Des visites groupées sur un même site permettent d'avancer plus rapidement.



À retenir

Le SCOPSE est un dispositif encore en construction, centré sur la qualité de l'accompagnement, le respect des droits des personnes et l'amélioration continue des pratiques.



Synthèse des questions-réponses avec le SCOPSE

Concernant les éléments observés lors des contrôles, le SCOPSE indique chercher à appréhender le plus largement possible la réalité des lieux de vie. Une attention particulière est portée à l'information donnée aux personnes sur leurs droits, notamment en lien avec la CDPH, aux outils de communication mis en place, à la manière dont les personnes se sentent dans leur lieu de vie, ainsi qu'aux éventuelles interdictions ou restrictions auxquelles elles sont soumises. Les personnes accompagnées peuvent choisir de rencontrer ou non les représentants du SCOPSE. L'évaluation porte également sur la prestation socio-éducative elle-même, en particulier sur la manière dont les orientations institutionnelles et les procédures se traduisent concrètement sur le terrain. Il est relevé que la maîtrise des procédures n'est pas toujours aussi effective dans la pratique quotidienne.

S'agissant des visites inopinées, celles-ci pourraient être réalisées en cas de dénonciation. A ce jour, aucune situation de ce type n'a toutefois été signalée.

Le SCOPSE est également attentif aux signes de fatigue du personnel, de surcharge ou de manque d'effectifs. Lorsque de tels éléments sont identifiés, ils sont transmis au Département concerné.

Les rapports et observations sont destinés aux directions générales des établissements. Il est toutefois attendu que les professionnels de terrain en prennent connaissance. Sur les 24 unités contrôlées, il est indiqué que dans 22 cas, les rapports ont bien été portés à la connaissance des professionnels et des bénéficiaires dans le cadre de séances de restitution organisées directement avec les équipes.

Concernant les priorités données aux recommandations, notamment dans un contexte d'inquiétude liée au turnover et à ses effets sur le quotidien, le SCOPSE souligne l'importance de donner du sens aux éléments contrôlés. Après une première année d'exercice, les résultats sont jugés positifs lorsque les professionnels comprennent les objectifs et la portée des contrôles.

À l'arrivée dans un établissement, le SCOPSE décide du déroulement de la visite. Il peut toutefois être confronté à certaines limites, notamment lorsque des personnes ne souhaitent pas échanger avec ses représentants ou participer à certaines activités en leur présence.

La grille d'évaluation fait actuellement l'objet d'un travail d'adaptation. L'objectif est d'éviter les doublons et de revoir certains critères qui ne sont pas suffisamment objectivables. Chaque critère est rattaché aux articles de loi correspondants, et chaque item précise les éléments devant être observés.

À ce stade, aucun élément de la grille n'a encore été modifié à la suite de demandes exprimées directement par des personnes en situation de handicap.

Sur la question d'un temps minimum de sortie quotidienne, il est indiqué qu'il n'existe pas de recommandation spécifique dans le droit suisse. Des références existent en revanche du côté de l'OMS.

Concernant les visites en dehors des horaires habituels, il est précisé que les contrôles peuvent se prolonger en soirée, souvent jusqu'à 20h. La question de visites le week-end ou sur d'autres temps de vie reste ainsi prise en considération dans l'organisation des contrôles.

La question des droits de la personne et du rôle des parents est également abordée. Les droits et attentes des personnes accompagnées peuvent parfois différer de ceux exprimés par les proches. Le SCOPSE s'intéresse à la manière dont les établissements se dotent d'outils pour favoriser la collaboration avec les familles. Les rencontres avec les familles ont toutefois lieu uniquement de manière fortuite lors des visites.

Enfin, le SCOPSE confirme que l'environnement fait partie des éléments observés. La grille d'évaluation comprend notamment un item relatif à la nécessité d'effectuer des recherches ou analyses complémentaires en cas de troubles du comportement. S'agissant des moyens humains du service, composé de trois personnes, il est précisé que des visites groupées sur un même site permettent d'avancer plus rapidement dans les contrôles.